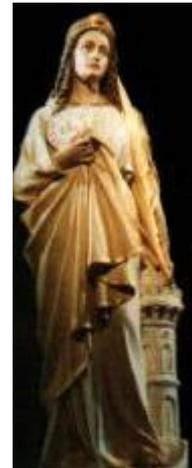




Sainte Barbe

La sainte patronne des mineurs,
des sapeurs-pompiers et des métiers utilisant les explosifs

Ste Barbe, née d'un père païen (adorant les idoles) vers 235 à Nicodémie (Asie mineure : Izmit), fut cependant de bonne heure instruite des vérités chrétiennes, et fit de même tout son possible pour éviter le mariage. Dioscore, son père, lui ayant fait construire un bain (en forme de tour) avec deux fenêtres, Barbe profita de son absence pour en faire percer une troisième avec une croix. Son père, à son retour, lui demanda l'explication de ces signes. Elle lui dit qu'elle avait voulu représenter un Dieu en trois personnes et la mort du fils de Dieu sur la croix. Dioscore entra dans une grande colère en voyant que sa fille embrassait « les rêveries » des chrétiens : elle fut obligée de fuir. Il la poursuivit longtemps et, l'ayant enfin atteinte, il l'accabla de coups, la prit par les cheveux et la ramena à sa maison où il la tint enfermée dans la tour et la traita comme une esclave. Il la mena ensuite au tribunal de Marcien, président de la Province, où, l'ayant accusée d'être chrétienne, il demanda qu'elle fut châtiée selon la rigueur que les édits que les empereurs avaient donnés contre les chrétiens (elle n'avait que 16 ans).



Marcien s'efforça d'abord de la gagner par de belles paroles, mais, la voyant insensible à ses remontrances, il changea cette feinte douceur en cruauté. Car après une horrible flagellation, il la fit ramener en prison en attendant qu'il ait inventé quelque nouveau supplice pour la punir. La même nuit qu'elle y entra, « Notre Seigneur » lui apparut dans une lumière admirable, l'exhorta à la persévérance, lui promit de l'assister dans tous les combats qu'elle allait soutenir pour la gloire de son nom. Et pour lui donner des marques sensibles de protection, il la guérit parfaitement de toutes ses plaies.

Le lendemain, le président la fit comparaître une seconde fois devant son tribunal, et, la voyant guérie des blessures dont son corps avait été tout couvert, il attribua ce miracle à ses faux dieux et tâcha de la persuader de leur offrir quelques sacrifices en actions de grâces. Mais la sainte lui dit généreusement qu'elle avait été guérie par Jésus-Christ, fils du Dieu vivant. Le juge, irrité par sa hardiesse, commanda au bourreau qui était présent de lui déchirer les flancs avec des peignes de fer, et quand ils seraient entre ouverts, de les lui brûler avec des torches ardentes, et, enfin, de lui décharger sur la tête de grands coups de marteau. Pendant qu'on exécutait cet arrêt, elle avait les yeux élevés au ciel et priait. A ces tourments en succéda un plus douloureux : la sainte eut les mamelles coupées ; mais l'amour qu'elle portait à Dieu et le désir de souffrir pour lui, faisaient que ces douleurs lui étaient agréables. Marcien, se voyant vaincu par la constance de Ste Barbe, s'avisait d'un autre genre de supplice, qui était le plus sensible qu'il peu faire souffrir à une vierge : il commanda qu'on lui ôta ses habits, et qu'en cet état elle fût chassée à coups de fouet par les rues de la ville. Alors la sainte, levant les yeux au ciel, fit cette prière à Dieu : « Ô mon Seigneur et mon Roi, qui couvrez quand il vous plaît le ciel de nuages et la terre de ténèbres, cachez, je vous en supplie, la nudité de mon corps, afin que les yeux des infidèles ne le voyant point, ils n'aient pas sujet de faire des railleries de votre servante ». Sa prière fut aussitôt exaucée et « Notre Seigneur », toujours aussi prompt à secourir ceux qui implorent son assistance, lui apparut, remplit son cœur de consolation et la couvrit d'un vêtement lumineux qui ôta aux idolâtres la vue de son corps.



Enfin, le président perdant tout espoir de faire ébranler le cœur de notre sainte, qui avait paru invincible au milieu de tant de supplices, la condamna à avoir la tête tranchée. Dioscore, qui s'était trouvé à tous les tourments de sa fille, semblait n'attendre que cette sentence pour se baigner dans son sang virginal et achever d'assouvir sa rage contre elle ; car dès qu'elle fut prononcée, il se présenta pour en être lui-même le bourreau (afin qu'elle ne mourût point dans d'autres mains que les siennes).

Cette cruelle demande lui ayant été accordée, Barbe fut menée hors de la ville, en haut d'une montagne, où, étant arrivée, elle se mit à genoux pour remercier Dieu de la grâce



qu'il lui faisait de l'honorer du martyre. Elle le pria aussi d'exaucer ceux qui lui demanderaient quelque chose pour son intercession. A l'heure même on entendit une voix céleste qui l'assura que sa requête était exaucée, et l'invita à venir recevoir la couronne qui lui était préparée au ciel. Ce père inhumain ne lui laissa pas plus de temps pour faire sa prière : il lui coupa la tête le 4 décembre, sous l'empire de Maximin (et non de Maximien). C'est alors que, se retournant à la Cour triomphant et fier de son zèle à servir les idoles de l'état, il fut, par le ciel, frappé d'un coup de foudre qui mit son corps en cendres. Plus tard, le corps de Ste Barbe fut exhumé solennellement et ses reliques transportées en divers pays. Par son geste vengeur, elle s'était révélée puissance de feu.

C'est certainement pour cette raison qu'elle est choisie par toutes les corporations utilisant la poudre et le feu dans leur métier comme Ste Patronne (Mineurs, Ouvriers des Travaux Souterrains, Pompiers, Artilleurs, Génie, Artificiers, etc...).

Elle eut pour compagne de son martyre une vertueuse femme appelée Julienne.

La vie de Sainte Barbe étant basée sur des sources supposées légendaires, son nom a disparu du calendrier romain en 1970 (décision de l'Eglise Catholique).

Fête : le 4 Décembre.

Sources d'informations

www.stebarbe.com

Récit inspiré de : «La Vie des Saints », P. Giry , 1864

Notification

Bien que ce document ait été élaboré avec soin à partir de sources reconnues comme fiables, *Swiss Firefighters*, ses administrateurs, son personnel ainsi que les personnes et organismes qui ont collaboré à cette élaboration n'assument aucune responsabilité concernant ce document. Ce dernier ne remplace en aucun cas les documents officiels de la *Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers* (F.S.S.P.) ou d'autres organismes officiels. Ce document a été réalisé à titre informatif.

Dans le cas où il y apparaîtrait la mention d'un produit ou d'un service, cette mention ne doit en aucun cas être interprétée comme une adhésion de *Swiss Firefighters*, de ses administrateurs, de son personnel ou de tout collaborateur individuel ou corporatif, ni comme leur recommandation de tel produit ou de tel service.

Toute reproduction, distribution, modification, retransmission ou publication (sur Internet ou sur papier), même partielle, de ces différents éléments est strictement interdite sans l'accord écrit de *Swiss Firefighters*. Pour de plus amples informations, référez-vous aux conditions générales présentes sur le site.

Swiss Firefighters (www.swiss-firefighters.ch) est un site Internet privé et non-officiel sur les sapeurs-pompiers suisses et ne dépend en aucun cas à un corps de sapeurs-pompiers ou autres.